Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D002-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **62 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 62
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D002-DE

C250419_D002

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

****

Pont-à-Vendin: installation d'un membre du Bureau

Suite à la démission de Monsieur Bernard OGIEZ, il y a lieu de procéder à l'installation d'un membre du Bureau représentant la commune de Pont-à-Vendin.

Considérant l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales rappelle que « le Bureau de l'EPCI est composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et d'un ou plusieurs membres » et l'article 9 des statuts de la Communauté dispose au 1er alinéa que « *le Bureau est composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres du bureau* » et au 2ème alinéa *« chaque commune adhérente à la Communauté d'Agglomération bénéficie d'un représentant au Bureau »,*

Après un vote,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Déclare installer M. Alain LHOEZ en tant que membre du Bureau de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin représentant la commune de Pont-à-Vendin.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D003-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **62 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 62
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D003-DE

C250419_D003

ECONOMIE ET ATTRACTIVITE

****

Loos-en-Gohelle : Mise à Disposition d'une partie du site communautaire du 11/19 au profit de l'association EURALENS dans le cadre du programme d'animations intitulé "ODYSSEE"

Euralens fête cette année son dixième anniversaire. Cette association accompagne et met en valeur des initiatives exemplaires notamment au travers du label Euralens. Elle regroupe au sein d'un grand forum près de 140 adhérents.

Afin de raconter l'histoire d'un territoire qui se réinvente et se révèle sous un nouveau jour, Euralens propose un programme d'animations intitulé « Odyssée ».

Le week-end d'ouverture aura lieu du 10 au 12 mai 2019, notamment sur le site du 11/19 à Loos-en-Gohelle, par la mise en œuvre du projet « Racines » de Clément Lesaffre (projection de visages sur les terrils et animations diverses sur l'espace central du site).

Pour cela, l'Association Euralens sollicite la mise à disposition de l'ancien logement de concierge et d'une partie des extérieurs du site du 11/19 à Loos-en-Gohelle, du 9 au 13 mai 2019.

Compte tenu des missions d'intérêt général qu'exerce l'Association Euralens, cette mise à disposition pourrait être consentie à titre gratuit.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Economie et de l'Attractivité du 03/04/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président, ou toute personne subdéléguée, à signer, avec l'Association Euralens dont le siège est situé 30 / 32 rue Casimir Beugnet à Lens (62300), ou toute personne physique ou morale s'y substituant, la convention d'occupation précaire d'un bien bâti et non bâti référencé section AI n^{os} 64 et 65p à Loos-en-Gohelle, dans le cadre du programme d'animations intitulé « Odyssée ».

Compte tenu des missions d'intérêt général qu'exerce l'Association Euralens, la mise à disposition sera consentie, du 9 au 13 mai 2019, à titre gratuit.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D004-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **62 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 62
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D004-DE

C250419_D004

ECONOMIE ET ATTRACTIVITE

****

Association Louvre Lens Vallée - Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération au sein du collège des membres fondateurs

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin est adhérente et membre fondateur de l'association Louvre Lens Vallée depuis son assemblée générale constitutive le 20 juin 2013.

L'association a pour objet la mise en place, l'animation, le développement et la représentation du Louvre Lens Vallée – le Pôle Numérique Culturel dans le but de :

- Développer l'activité économique et les connaissances scientifiques dans le champ des industries culturelles et créatives et de l'économie du numérique.
- Renforcer l'attractivité du territoire, consolider le tissu économique régional et développer l'emploi dans ces domaines d'activités (Technologies de l'information, de la Communication, de la culture et de l'Education, notamment),
- Rassembler tous les acteurs du monde économique de l'enseignement et de la recherche, de la culture et du patrimoine qui partagent le projet de Pôle Numérique culturel.

Louvre Lens Vallée a réalisé lors de son assemblée générale mixte du 12 novembre 2018 plusieurs modifications statuaires dont une tend à prendre en compte les recommandations du conseil Régional des Hauts de France quant à l'équilibre public privé à mettre en œuvre dans le cadre de la gouvernance des associations chargées de l'animation de l'innovation économique et des clusters.

En conséquence, il convient de désigner deux nouveaux représentants titulaires pour siéger au sein du conseil d'administration de l'association Louvre Lens Vallée.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Economie et de l'Attractivité du 03/04/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

« 16 ne prennent pas part au vote »

Désigne pour représenter la collectivité au sein de l'association Louvre Lens Vallée en qualité de membres :

Titulaires	Suppléants
M. Thierry DAUBRESSE	Mme Catherine BECART
M. Philippe DUQUESNOY	M. Alain BAVAY

Autorise le Président à signer l'ensemble des pièces afférentes à cette décision.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D005-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **62 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 62
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D005-DE

C250419_D005

ECONOMIE ET ATTRACTIVITE

****

Convention de partenariat avec la Région Hauts de France - Dispositifs d'aides aux entreprises

Les compétences en matière de développement économique sont désormais réparties entre la Région et les intercommunalités (loi NOTRe). Ainsi la Région est seule compétente pour définir les régimes d'aides et pour décider de l'octroi des aides aux entreprises (hors immobilier d'entreprises relevant du bloc intercommunal).

Cependant, en vertu de l'article L.1511-2-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les groupements de communes peuvent participer au financement des aides et des régimes d'aides mis en place par la Région.

A ce titre, la communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a la possibilité de :

- Compléter le financement de la Région lorsque celle-ci octroie une aide individuelle à une entreprise dans le cadre d'un dispositif adopté par la Région. Cette complémentarité peut se traduire par une convention tripartite entre la CALL, la Région et l'entreprise concernée, et/ou
- Participer au financement d'un dispositif d'aide mis en place par la Région dans le cadre d'une convention de financement entre la CALL et la Région précisant les modalités d'intervention de chacun.

Aussi, dans le cadre ci-dessus rappelé, et afin de proposer un accompagnement optimal aux entreprises du territoire tout en facilitant l'instruction de leur demande d'aide, il est proposé de créer un partenariat avec la Région autour des aides directes aux entreprises.

L'élaboration de ce partenariat s'appuie sur le Plan Local de Développement Economique adopté en 2015, ainsi que sur les enjeux et les axes définis par le projet de territoire de notre agglomération en matière de développement économique.

Il est ainsi proposé que la CALL intervienne sur trois catégories d'entreprises sous forme de subvention afin de les accompagner dans leur développement :

- La croissance des TPE et PME, qui constituent l'essentiel de notre tissu économique,
- L'émergence, la création et le développement des structures de l'ESS, qui représentent plus d'un emploi sur 10 sur notre territoire,
- Le soutien aux commerçants/artisans conformément aux termes de la délibération du 18 décembre 2018 relative à la politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

Pour chacune de ces catégories, des critères et modalités d'interventions spécifiques à l'agglomération de Lens-Liévin (joints en annexes), fixés dans le respect des orientations du SRDEII, doivent faire l'objet d'une convention de partenariat avec le Conseil Régional.

Pour compléter cet accompagnement ciblant prioritairement l'économie présentielle mise en avant par notre projet de territoire au profit de ses habitants et de leur employabilité, la CALL souhaite également disposer d'outils pour renforcer son attractivité et poursuivre sa dynamique dans l'affirmation d'une nouvelle identité économique illustrée par le développement de ses filières d'excellence, et son appui à l'innovation.

La Communauté d'Agglomération se réserve le droit de conventionner au cas par cas avec le Conseil Régional pour compléter les dispositifs suivants, en fonction de leur intérêt pour le territoire :

- Aide à l'implantation,
- Aide au développement des grandes entreprises,
- Aide à la consolidation financière.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D005-DE

Les modalités de versement, contrôlées et suivies ainsi que les engagements respectifs feraient l'objet d'une convention spécifique. Les aides seront affectées dans la limite des enveloppes budgétaires définies.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Economie et de l'Attractivité du 03/04/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve les dispositifs d'aides aux entreprises spécifiques à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin ainsi présentés.

Autorise le Président à signer la convention de partenariat avec la Région Hauts de France qui fixe les modalités d'intervention auprès des entreprises du territoire entre la CALL et la Région.

Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2019 sur l'imputation : Budget général/Investissement/Ligne de crédit n° 8884.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D006-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **62 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 62
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D006-DE

C250419_D006

ECONOMIE ET ATTRACTIVITE

****

Convention SMT Artois-Gohelle
aide financière à la réalisation du Plan de Mobilité de Zone du PA de l'Alouette

S'étendant aujourd'hui sur 67 hectares, accueillant 36 entreprises et près de 1 000 salariés, la Zone d'Activité de l'Alouette va prochainement s'étendre sur 81 hectares supplémentaires et augmenter significativement son trafic logistique. Ainsi, l'agrandissement de la zone n'est pas sans poser de problèmes en matière de trafic et de gestion de flux, au premier rang desquels, celui des salariés.

Afin de pouvoir apporter une réponse à la problématique de l'accessibilité des salariés actuels et futurs de la zone, il a été décidé que la CALL lance un Plan de Mobilité de Zone (PMZ) afin de connaître précisément les besoins en matière de mobilité.

Dans le cadre de la réalisation des objectifs des fiches actions 33 et 34 de l'axe 4 du Plan de Déplacements Urbains, le SMT Artois-Gohelle promeut les démarches de Plan de Déplacements Entreprises (PDE), de Zone (PDZ), d'Administration (PDA) et d'Etablissements Scolaires.

A ce titre, le SMT Artois-Gohelle pourra accorder à la CALL une subvention d'un montant maximum de 10 000 € pour la PDZ de l'Alouette.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Economie et de l'Attractivité du 03/04/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

(M. Laurent DUPORGE, Président de la structure, ne prend pas part au vote)

Autorise le Président à signer la Convention de financement du SMT Artois-Gohelle dans le cadre de la réalisation du PMZ de l'Alouette et à solliciter toutes autres aide financière.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D007-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **62 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 62
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D007-DE

C250419_D007

ECONOMIE ET ATTRACTIVITE

****

Convention Régionale pour la programmation et le suivi des déploiements de la fibre par Orange

Le périmètre d'une convention régionale pour le déploiement en zone privée de la fibre par Orange a fait l'objet d'une rencontre entre les équipes d'Orange et le Vice-Président de la Région Hauts de France chargé de l'aménagement numérique. Le Plan France Très Haut Débit prévoit, en effet, que les engagements des opérateurs et des collectivités territoriales soient formalisés par une convention signée entre l'Etat, les collectivités territoriales concernées et les opérateurs investisseurs afin qu'une coordination des initiatives privées et publiques soit opérée dans le cadre des Schémas Directeurs Territoriaux d'Aménagement Numérique (SDTAN) et de leur suivi par les Commissions Consultatives Régionales pour l'Aménagement Numérique du Territoire (CCRANT).

La présente convention s'adresse, pour notre région, au périmètre AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) d'Orange, dont la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) fait partie, au titre des Zones Moyennement Denses (ZMD). Elle permet la mise en œuvre du déploiement de la fibre jusqu'à l'habitation pour 100 % des logements (FttH en anglais : Fiber to the Home).

Dans cette convention est déclinée notamment la stratégie de la CALL en matière d'aménagement numérique (feuille de route numérique adoptée par délibération du conseil communautaire du 26 juin 2018).

Par ailleurs, Orange a proposé au Gouvernement des engagements nationaux de déploiements FttH en zone AMII au titre de l'article L.33-13 du Code des Postes et Communications Electroniques (CPCE), qui intègrent notamment les communes de la Zone moins dense faisant l'objet de la convention.

Sous réserve de délibération, la signature de cette convention, dont le projet est conforme au modèle de la Mission Très Haut Débit, sera programmée prochainement avec les autres cosignataires (Préfecture de Région, Conseil Régional et Orange).

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Economie et de l'Attractivité du 03/04/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

60 « pour »

0 « contre »

16 « abstention »

Adopte la convention de programmation et de suivi des déploiements FttH, à signer avec le Conseil Régional Hauts de France, la Préfecture de Région, et Orange ;

Autorise le Président ou son représentant délégué à signer cette convention et tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D008-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **62 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 62
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D008-DE

C250419_D008

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

****

Aires d'accueil des gens du voyage - création d'une aire de grand passage provisoire sur la commune de Billy-Montigny

Par délibération en date du 29 janvier 2019, le Conseil communautaire s'est prononcé sur la proposition de révision du Schéma Départemental d'Accueil et de l'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV) pour la période 2019-2024.

A cette occasion, la discussion faisait apparaître que les communes et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin s'étaient attachées à répondre à leurs obligations du schéma actuellement en vigueur en matière d'aires d'accueil permanentes et que les réflexions étaient engagées avec la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin (CAHC) afin d'avancer sur le dossier commun de l'aire de grand passage.

Faisant suite à une proposition de terrain présentée par la commune de Billy-Montigny, une opportunité permet aujourd'hui à la collectivité d'envisager la création d'une Aire de Grand Passage provisoire, mutualisée avec la CAHC.

Cette aire de grand passage, d'une surface d'environ 4 hectares, serait implantée sur une partie des terrains cadastrés AM 378 et 388, ainsi que sur la totalité des parcelles cadastrées AM 328, 330, 332, 334, 336 et 276.

Une convention de mise à disposition du terrain serait établie entre la commune de Billy-Montigny et la collectivité, pour une durée de 2 ans ferme, puis reconductible une année de manière expresse.

L'aménagement de ce site répondra aux exigences reprises par le Décret 2019-171 du 5 mars 2019, relatif aux aires de grand passage. Le coût de ces aménagements sera réparti entre la CALL et la CAHC.

En termes d'aires d'accueil permanentes, la collectivité dispose par ailleurs des 114 places exigées au titre des réalisations reprises par le SDAGV 2012-2018 couvrant les 36 communes composant le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin. Ces 114 places sont réparties sur 4 aires d'accueil permanentes. Une aire d'accueil familiale située sur la commune de Loos-en-Gohelle complète les réalisations en ce domaine.

Ces aires d'accueil disposent des localisations suivantes:

Aire de Quadraparc : Rue Marouzet à Loos-en-Gohelle (24 places),
Aire de Méricourt : Chemin de Sallaumines à Méricourt (24 places),
Aire de Bully-les-Mines : rue de la Canche à Bully-les-Mines (27 places),
Aire de Grenay : rue de Gascogne à Grenay (39 places),
Aire familiale : rue de Djibouti à Loos-en-Gohelle (8 places + 1 salle de vie commune),

Aussi, à l'issue de la réalisation de cette aire de grand passage provisoire, il est à noter que la CALL répondra donc en tous points aux préconisations du SDAGV 2012-2018.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D008-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Aménagement du Territoire du 04/04/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Acte la création de l'aire de grand passage provisoire, sur la commune de Billy-Montigny ce qui permet d'assurer la conformité de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, aux obligations du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage 2012-2018,

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 400 000 € sont prévus au budget général 2019 sur l'imputation : Ligne de crédit : 10082.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D009-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **62 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 62
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D009-DE

C250419_D009

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

****

Développement d'une agriculture urbaine / périurbaine et d'un réseau alimentaire de proximité

**Adoption du Système Alimentaire Territorial Durable (SATD)
de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin**

Par délibération du 21 mars 2017, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin décidait d'engager la mise en place d'une politique de développement de l'agriculture périurbaine (incluant les projets urbains) et d'un réseau alimentaire de proximité à l'échelle de son territoire.

Pour rappel, l'objectif de cette politique vise à intégrer les différents enjeux (économiques, environnementaux, foncier) auxquels est confrontée l'agriculture locale, mais également à s'appuyer sur les dynamiques fortes repérées sur le territoire (initiatives en faveur de l'approvisionnement bio/local portées par les agriculteurs, communes, opérateurs économiques locaux, collectifs d'habitants…) en vue d'améliorer l'accès de tous à une alimentation de qualité et de favoriser l'émergence d'un nouveau modèle économique durable autour de l'approvisionnement alimentaire local.

Suite à la réalisation de premières actions de préfiguration en 2017, la CALL a décidé d'engager en 2018 l'élaboration de son projet de Système Alimentaire Territorial Durable (SATD) d'agglomération, cadre stratégique d'intervention de cette nouvelle politique, avec l'appui des différents partenaires et des acteurs locaux.

Le SATD vise à développer une stratégie d'intervention globale, coordonnée, à long terme et d'échelle d'agglomération sur les différents enjeux sectoriels identifiés sur les questions alimentaires et agricoles.

La formalisation de ce projet a suscité une forte adhésion des communes et a permis de mobiliser un nombre conséquent d'acteurs et partenaires autour d'un projet ambitieux, décliné autour de quatre axes stratégiques :

- **L'apprentissage de la transition, via le développement de productions locales/bio durables** (actions favorisant l'appropriation de la bio par les agriculteurs et son développement sur le territoire ; sensibilisation des opérateurs du système alimentaires) et **le déploiement d'outils permettant de garder tout ou partie de la valeur ajoutée des produits agricoles** (accompagnement de groupes d'agriculteurs sur des projets émergents ; essaimage de la démarche ; cofinancement de projets structurants en lien avec la production) ;

- **L'intensification de l'approvisionnement local et de qualité de la restauration Hors Domicile** : mise en place d'une dynamique territoriale permettant d'outiller les acteurs de la RHD, et de concrétiser la rencontre offre/demande ; cofinancement de projets structurants en lien avec la transformation et commercialisation ;

- **Le foncier** : anticipation de la transmission des exploitations, révélation du potentiel foncier agricole pour le développement de la Bio ; accompagnement des communes/de la CALL sur des actions foncières, et des porteurs de projet à l'installation ; cofinancement de projets vitrines sur le volet foncier ;

- **La sensibilisation des consommateurs** : recensement, mise à jour de l'offre du territoire ; promotion de l'offre en produits locaux ; valorisation des projets issus du SATD (événements forts) ; accompagnement d'actions pilotes sur l'accessibilité des produits bio/locaux pour les populations précaires ; lutte contre le gaspillage alimentaire,

Au travers du plan d'actions correspondant élaboré avec les acteurs du système alimentaire (document joint en annexe), le SATD entend constituer le point de démarrage d'une politique d'agglomération pérenne qui donnera la priorité aux projets partenariaux et structurants, et favorisera le renforcement d'une gouvernance partagée sur les questions agricoles et alimentaires

Le SATD s'inscrit également dans le cadre des ambitions portées par la CALL au titre de son Projet de Territoire et de son engagement dans la mise en œuvre de la Troisième Révolution Industrielle (COTTRI).

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D009-DE

La qualité du projet porté par la CALL et ses partenaires lui a par ailleurs permis d'obtenir une reconnaissance dans le cadre des politiques régionales et nationales dédiées à l'agriculture et l'alimentation (lauréat de l'appel à projets du Programme National pour l'Alimentation 2018-2019, inscription dans le cadre du Plan Bio Hauts-de-France 2019).

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Aménagement du Territoire du 04/04/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le programme d'actions du Système Alimentaire Territorial Durable (SATD) de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, joint à la présente délibération,

Autorise le Président à solliciter les partenariats techniques et financiers pour la mise en œuvre du programme d'actions du SATD,

Mandate le Président pour signer tous documents afférents à la mise en œuvre du SATD.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 815 000 € sont prévus au budget 2019 en Investissement (accompagnement de projets structurants) et en Fonctionnement (actions de promotion, études, subventions) sous l'imputation : Budget Principal/Investissement/Ligne de crédit 10038 : 600 000 € et Budget Principal/Fonctionnement/Lignes de crédits 9979,9980 et 10002 : 215 000 €.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D010-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **62 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 62
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D010-DE

C250419_D010

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

****

BANDE SUD / QUARTIER JEAN JAURÈS
Réalisation et coordination des opérations du quartier Jean Jaurès et du parc linéaire de la Bande sud à Liévin

Dans le cadre des études mises en œuvre par le groupement Devigne/Portzamparc, il a été défini un arc vert structurant sur le territoire. Le site Jean Jaurès et le centre de conservation des œuvres du Louvre, au centre de l'arc vert, bénéficient d'une situation stratégique, et réalisent un trait d'union entre les villes de Lens et de Liévin.Le centre de conservation des œuvres du Louvre doit être livré en octobre 2019. Les emprises utilisées pour la phase chantier seront libérées et remises en état (nivellement et enherbement) par les services de l'État. Le foncier, propriété de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, sera restitué à l'issue des travaux (au nord de la rue du Berry).

A ce titre, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin devra engager des études de maîtrise d'œuvre et les travaux afin d'offrir un espace de transition avec les limites sud du centre de conservation des œuvres du Louvre et la rue du Berry à Liévin.

La Ville de Liévin, de son côté, doit lancer l'aménagement de l'opération dite « Jean Jaurès », située entre l'avenue Jean Jaurès et la rue du Berry. Le foncier de la cité Jean Jaurès appartient pour partie à l'EPF et la ville de Liévin. Quelques fonciers restent à acquérir. La convention avec l'EPF prend fin le 27 Mai 2020. Le projet développera à terme environ 180/200 logements.

Les deux sites proches, et liaisonnés par la rue du Berry, doivent pouvoir communiquer réciproquement afin notamment d'en faciliter la gestion, à la fois lors de la réalisation des études et sur la réalisation des travaux d'aménagement. Aussi, une seule maîtrise d'ouvrage semble opportune afin de mutualiser les compétences. Les deux sites s'inscrivent dans le schéma des modes de circulation doux établi à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Le coût complet de réalisation de l'opération est estimé prévisionnellement à environ 4 694 840 € HT dont 1 243 300 € HT maximum à charge de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin pour la réalisation du parc linéaire de la bande sud.La communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et la Ville de Liévin ont présenté le projet lors du Comité de Pilotage Politique « Centralité » du 6 Mars 2019, qui en a approuvé le transfert de principe.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Aménagement du Territoire du 04/04/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le principe de la délégation de maîtrise d'ouvrage au profit de la Ville de Liévin ;

Autorise le Président à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage au profit de la Ville de Liévin ainsi que tous documents s'y rapportant.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D011-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **62 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 62
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D011-DE

C250419_D011

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

****

Chaîne des Parcs :Accompagnement de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin pour l'édification du Parc « Arc Nord »

Pour rappel, la Chaîne des Parcs désigne une figure paysagère. Elle est constituée de grands espaces de nature, des parcs existants ou potentiels, reliés entre eux par un réseau de liaisons douces. Ils sont souvent le fruit de l'activité industrielle passée : des terrils, des cavaliers, des canaux, des étangs d'affaissement, des carrières,…

En 2018, le Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA) qui pilote cette démarche à l'échelle des 3 agglomérations du Bassin minier du Pas-de-Calais a souhaité actualiser son schéma directeur au regard des modifications de périmètres de l'intercommunalité et suite à des demandes d'intégration de nouveaux espaces au sein de la Chaîne des Parcs,

A ce titre, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a sollicité auprès du Pôle Métropolitain de l'Artois l'intégration dans la Chaîne des Parcs, des sites remarquables des cinq communes de Harnes, Annay-sous-Lens, Estevelles, Meurchin et Pont-à-Vendin, sur lesquels les maires ont engagé une démarche commune.

En effet ces communes sont traversées par un cavalier minier commun irrigant leurs territoires et formant une passerelle naturelle entre Flandres et Artois.

L'actualisation du schéma directeur de la chaîne des Parcs, validé par le comité syndical du PMA le 4 mars dernier, intègre le principe de la création d'un nouveau parc intercommunautaire associant les communautés d'agglomérations de Lens-Liévin et Hénin-Carvin. Sous le nom de code technique « Arc Nord » ce parc permettrait sous la forme d'un arc, de faire la jonction entre les berges de la Souchez à l'Ouest et le grand site minier Unesco du 9/9 bis de Oignies à l'Est. Il concerne les communes de Harnes, Annay-sous-Lens, Estevelles, Meurchin, Pont-à-Vendin, Carvin, Libercourt et Oignies, soit un parcours de x Kilomètres environ.

Par leurs actions communes, les municipalités souhaitent répondre aux stratégies de développement suivantes du territoire :

- La contribution à la cohérence territoriale (De l'Archipel Noir à l'Archipel Vert) et à son appropriation par les habitants,
- L'excellence environnementale,
- L'excellence architecturale, urbaine et paysagère,
- Le respect et la mise en valeur du patrimoine,
- L'association des habitants et des acteurs du territoire à la démarche de projet,
- La contribution à un développement économique du territoire,
- Le caractère innovant et exemplaire du projet.
- La gouvernance du projet
- L'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM)

A l'instar des démarches engagées sur le parc Centralité et sur celui des Berges de la Souchez, il convient de mettre en scène ces intentions pour passer à un stade programmatique intégrant la prise en considération de toutes les conditions techniques, administratives, financières et fonctionnelles nécessaires à la réalisation d'un projet ambitieux à fort enjeu pour les territoires concernés dont fait partie la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Une étude de cas réalisée par le paysagiste Michel Desvigne permettra dans les prochaines semaines de mieux définir le projet et ses conditions de réussite.

Il est donc proposé que la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin intègre ce projet dans le cadre de son projet de territoire et accompagne dans des modalités qui restent à définir la réalisation de ce futur parc structurant pour la Chaîne des parcs.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D011-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Aménagement du Territoire du 04/04/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve la constitution d'un ensemble cohérent associant les Communautés d'Agglomérations de Lens-Liévin et Hénin-Carvin et les communes de Harnes, Annay-sous-Lens, Estevelles, Meurchin, Pont-à-Vendin, Carvin, Libercourt et Oignies, en vue de l'édification du futur Parc Arc Nord tel que validé par le Conseil Syndical du Pôle Métropolitain de l'Artois du 4 mars 2018.

Approuve l'intégration de l'Arc Nord comme un projet structurant du projet de territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, axe fort de la transition d'un paysage noir vers un paysage vert.

Approuve le principe, dans des modalités (notamment politiques, juridiques, techniques, financières et partenariales) à définir, d'une mobilisation de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin pour garantir le succès dans la mise en œuvre du projet.

Décide d'accompagner les collectivités concernées dans la recherche de financements auprès des différents partenaires mobilisables.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D012-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **62 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 62
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D012-DE

C250419_D012

SERVICES A LA POPULATION ET TERRITOIRE DURABLE

****

Signature d'une convention d'accès à un portail web sécurisé d'identification et de traçabilité du cheptel animalier du Parc des Cytises

Depuis le 15 juin 2018, la réglementation qui s'applique aux animaux non domestiques détenus en captivité impose au détenteur une identification du cheptel animalier sur un fichier national officiel «i-fap ».

L'identification des animaux non domestiques du Parc des Cytises implique la signature d'une convention d'abonnement annuel avec la société SAPV, délégataire de service public chargé de gérer cette base de données.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Services à la Population et Territoire Durable du 02/04/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à signer la convention d'abonnement annuel avec la société SAPV, 10, place Léon Blum 75011 Paris, Délégataire de Service Public unique gestionnaire de la base de données officielle nationale.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 300 € TTC sont prévus au budget 2019 sur l'imputation : Budget 01 de fonctionnement, ligne de crédit 2287.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D013-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **62 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 62
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D013-DE

C250419_D013

SERVICES A LA POPULATION ET TERRITOIRE DURABLE

****

Vendin-le-Vieil : Signature d'une convention d'occupation temporaire au profit du Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle dans le cadre des travaux du Bus à Haut Niveau de Service

Le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle (SMTAG) finalise les travaux d'aménagement de voirie dans le cadre de la mise en œuvre d'un Bus à Haut Niveau de Service.

Des parcelles communautaires situées sur le tracé, localisées à proximité du Centre Commercial Lens 2 à Vendin-le-Vieil, doivent faire l'objet d'aménagements. Aussi, le SMTAG sollicite la mise à disposition desdits terrains.

Il y a donc lieu de signer, avec le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle, une convention d'occupation temporaire des terrains repris en annexe.

Compte tenu des missions d'intérêt général que le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle exerce, ladite convention serait consentie, du 1er mai au 31 octobre 2019, à titre gracieux.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Services à la Population et Territoire Durable du 02/04/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

« 1 ne prend pas part au vote »
(M. Laurent DUPORGE, Président de la structure, ne prend pas part au vote)

Autorise le Président, ou toute personne subdéléguée, à signer avec le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle, dont le siège est situé 39 rue du 14 juillet à Lens (62300), une convention d'occupation temporaire des terrains repris en annexe de la présente, ainsi que tous les actes subséquents.

Compte tenu des missions d'intérêt général que le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle exerce, l'occupation sera consentie à titre gracieux, du 1er mai au 31 octobre 2019.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D014-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **62 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 62
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D014-DE

C250419_D014

SERVICES A LA POPULATION ET TERRITOIRE DURABLE

****

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant Marque-Deûle
Renouvellement des représentants de la C.A.L.L. à la Commission Locale de l'Eau

Le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin est situé pour partie sur le bassin versant du S.A.G.E. Marque-Deûle dont la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) est l'instance décisionnaire et délibérative. La C.L.E. regroupe les représentants des collectivités, des usagers et de l'État et est chargée d'élaborer, de garantir la bonne mise en œuvre et de réviser le S.A.G.E.. Elle est composée de trois collèges représentatifs des acteurs du territoire dont la constitution est fixée par l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2007, renouvelé le 2 août 2013. La C.A.L.L. est représentée par trois élus dans le collège des collectivités territoriales.

Par courrier, en date du 8 février 2019, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer informe de l'arrivée à échéance du mandat de six ans des membres de la C.L.E.

Aussi, il convient de procéder au renouvellement de ses membres.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Services à la Population et Territoire Durable du 02/04/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Et après candidature des intéressés,

Désigne en qualité de représentants de la Communauté au sein de la Commission Locale de l'Eau du S.A.G.E. Marque-Deûle :

- Monsieur Jean-Pierre BLANCART,

- Monsieur Pierre LACHERIE,

- Monsieur Philippe DUQUESNOY.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D015-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **62 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 62
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D015-DE

C250419_D015

SERVICES A LA POPULATION ET TERRITOIRE DURABLE

****

P.A.P.I. du bassin versant de la Souchez
Programme érosion : convention de partenariat avec la chambre d'agriculture du Pas de Calais

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin s'est engagée dans un Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (P.A.P.I.) sur le bassin versant de la Souchez, inscrit dans une démarche cohérente, pertinente et efficace en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire.

L'amont du bassin versant de la Souchez subit des inondations par ruissellement. Les techniques dites « d'hydraulique douce » (haies, bandes enherbées, fascines…) ainsi que les modifications de pratiques culturales ont prouvé leur efficacité pour réduire ces phénomènes. L'action 6.1 de ce P.A.P.I. prévoit la mise en place d'un programme « érosion » de concertation avec le monde agricole afin de mettre en œuvre ces mesures.

La C.A.L.L. a souhaité travailler en partenariat avec la Chambre d'Agriculture à la réalisation de ce programme « érosion ».

A la demande de la C.A.L.L. et dans le cadre de la convention passée avec le Département du Pas de Calais, la Chambre d'Agriculture a assuré en 2018 la réalisation et le financement d'un premier diagnostic des phénomènes de ruissellement agricole qui a permis d'ébaucher un scénario d'aménagement en cours de finalisation.

Il est proposé à l'Assemblée de poursuivre cette démarche avec la Chambre d'Agriculture en engageant :
- les négociations avec les propriétaires et exploitants afin de finaliser les conventions qui permettront à la C.A.L.L. de réaliser les ouvrages d'hydraulique douce ;
- l'animation agronomique à destination des exploitants afin de les sensibiliser à la gestion du risque inondation.

La nature, les conditions techniques et financières de ce partenariat avec la chambre d'agricultures sont définies dans le projet de convention soumis à l'avis de l'Assemblée

Les missions confiées à la Chambre d'Agriculture consistent en la réalisation :

- d'une étude d'Avant Projet Détaillée qui sera réalisée selon le scénario d'aménagement validé par la CALL pour un montant estimé à 18 300 € TTC finançable à 70 % par l'Agence de l'Eau,

- d'une animation agronomique composée des actions désignées par l'Assemblée.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Services à la Population et Territoire Durable du 02/04/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve la réalisation par la chambre d'agriculture des actions n°1, 2 et 3 du programme d'animation agronomique pour un montant de 16 200 € TTC,

Approuve les termes du partenariat pour la réalisation de l'étude d'Avant-Projet Détaillé pour un montant de 18 300 € TTC,

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D015-DE

Autorise le Président à signer la convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Nord Pas-de-Calais, sise 140 Boulevard de la Liberté, 59000 Lille.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant maximum de 36 000 € T.T.C._sont prévus au budget général 2019, programme GEMAPI sur la ligne de crédit 10 065.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D016-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **62 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 62
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D016-DE

C250419_D016

SERVICES A LA POPULATION ET TERRITOIRE DURABLE

****

Désignation des délégués siégeant au sein du syndicat mixte de dessèchement du Flot de Wingles

Il est rappelé qu'au titre de ses compétences obligatoires, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) exerce depuis le 1er janvier 2018 la compétence relative à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Dans le cadre du transfert de cette compétence, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) s'est substituée aux communes de Bénifontaine, Hulluch, Meurchin, Vendin-le-Vieil, Wingles au sein du Syndicat intercommunal de dessèchement du Flot de Wingles.

L'arrêté interdépartemental du 26 décembre 2017 a constaté d'une part, la substitution au 1er janvier 2018 de la CALL aux 5 communes membres et d'autre part la transformation du syndicat en syndicat mixte fermé au sens de l'article L.5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Ses attributions et le périmètre dans lequel il exerce ses compétences restent identiques.

La substitution de la CALL aux communes implique que les délégués de ces communes ne peuvent plus siéger au comité syndical. Selon l'article L. 5711-3 du CGCT, l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale qui se substitue aux communes au sein d'un syndicat, bénéficie d'un nombre égal de délégués dont disposaient les communes avant la substitution soit cinq délégués titulaires pour la CALL.

Par courrier en date du 6 juillet 2018, le Préfet de Région Hauts-de-France invite la Communauté d'Agglomération à désigner les représentants titulaires pour siéger au sein du syndicat mixte du Flot de Wingles.

Après candidature des intéressés, il convient donc de procéder à l'élection des délégués.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Services à la Population et Territoire Durable du 02/04/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Désigne pour représenter la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin au sein du comité syndical du Syndicat Mixte du Flot de Wingles :

Titulaires

Monsieur Jean-Pierre BLANCART,
Madame Maryse LOUP,
Monsieur Didier HIEL,
Monsieur Daniel TOP,
Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK,

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D017-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **61 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 61
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 21
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D017-DE

C250419_D017

COHESION TERRITORIALE

****

Subvention à l'Association des jardins paysagers des Hauts-de-France et des Hortillonnages et Fonds de concours aux communes pour la création de jardins en cités minières

L'Association des jardins paysagers des Hauts-de-France et des Hortillonnages gère l'organisation du festival international de jardins « art, villes & paysage – Hortillonnages Amiens » et développe d'autres projets paysagers contemporains et pérennes tels que les « Jardins de la paix » sur les sites de mémoire de la Première Guerre mondiale. L'association, qui bénéficie du soutien de la Région Hauts de France souhaite également mettre en place, dans le cadre de démarches participatives, des jardins paysagers et artistiques pérennes et de qualité au cœur des cités minières.

Cette démarche, qui doit contribuer à qualifier des espaces publics au cœur de cités minières et au changement de regard des habitants sur leur cadre de vie, entre en résonnance avec plusieurs dynamiques territoriales : Bassin minier Nord-Pas de Calais inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, label Pays d'art et d'histoire, Euralens, Arts de jardins en sol mineur, Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM)…

Pour la création de jardins artistiques sur les espaces publics de plusieurs cités minières du territoire, la Communauté d'Agglomération souhaite donc :

- appuyer l'Association des jardins paysagers des Hauts-de-France et des Hortillonnages via une subvention, d'un montant de 25 000 €.
- soutenir les communes via un fonds de concours d'un montant de 50 000 € pour les accompagner à hauteur de 50% du reste à charge sur le financement des travaux, étant entendu que des financements peuvent être obtenus par ces dernières au titre de l'ERBM.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de la Cohésion Territoriale du 05/04/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le principe d'une subvention d'un montant de 25 000€ à l'Association des jardins paysagers des Hauts-de-France et des Hortillonnages pour la création de ces jardins.

Approuve le principe de la mise en place d'un fonds de concours d'un montant de 50 000€ pour accompagner les communes à hauteur de 50% du reste à charge sur le financement des travaux, étant entendu que des financements peuvent être obtenus par ces dernières au titre de l'ERBM.

Autorise le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 25 000 € pour la subvention à l'Association des jardins paysagers des Hauts-de-France et des Hortillonnages, sont prévus sur l'imputation Budget Principal/Fonctionnement/Ligne de crédit 9998.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 50 000 € pour la mise en place d'un fonds de concours destiné à accompagner les communes sont prévus sur l'imputation Budget Principal/Investissement/Ligne de crédit 10025.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D018-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **61 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 61
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 21
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D018-DE

C250419_D018

COHESION TERRITORIALE

****

Contractualisation 2019-2022 avec le Département du Pas-de-Calais

Suivant délibération en date du 10 Avril 2018, le Conseil Communautaire a adopté le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP), en faveur des zones ou des publics les plus éloignés des services. Ce Schéma, à l'élaboration duquel la CALL avait contribué, constituait la base de la future contractualisation territoriale.

Un « porter à connaissance », ci-annexé, en a précisé les champs d'action, afin de construire une « stratégie partagée de développement et d'aménagement », croisant les priorités départementales et celles du Projet de Territoire communautaire : celle-ci est développée dans le « livret 1 », également annexé.

L'enveloppe financière à laquelle la CALL est susceptible d'émarger au titre de cette contractualisation, d'un montant de 12 M€ (à raison de 4 M€/an), recouvre les 2 Pôles métropolitains de l'Artois et d'Artois-Douaisis, représentant plus d'1 million d'habitants.

Le projet de contrat, d'une durée de 3 ans, relate 8 enjeux :

1. Accompagner la mobilité des biens et des personnes,
2. Préserver l'environnement et participer à l'aménagement durable du territoire,
3. Poursuivre l'aménagement du territoire pour développer son attractivité,
4. Permettre aux collégiens de prendre toute leur place et développer leur autonomie,
5. Assurer l'accessibilité des services au public,
6. Le développement de réponses adaptées aux familles sur le champ de la protection et de la prévention,
7. L'inclusion durable pour tous,
8. Renforcer l'autonomie à tous les âges de la vie.

En découlent des objectifs ciblés : mise en œuvre d'actions partenariales (dans les domaines de l'inclusion, de l'amélioration du cadre de vie, de la participation des habitants…), ingénierie partagée (mobilité durable, optimisation de l'accès aux scolaires des équipements nautiques…..), voire cofinancement du Département à certains investissements de la CALL, sélectionnés « au fil de l'eau ».

A reçu un avis favorable en Commission chargée de la Cohésion Territoriale du 05/04/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le projet de Contrat territorial avec le Département du Pas-de-Calais, tel que sus-relaté.

Autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D021-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **61 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 61
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 21
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D021-DE

C250419_D021

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

****

Accompagnement opérationnel de la C.A.L.L pour la mise en œuvre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (E.R.B.M.)

Le Président informe et propose à l'Assemblée,

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, il appartient aux organes délibérants de chaque collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

La C.A.L.L. a confirmé sa mobilisation pour l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM) par Délibération à l'occasion du Conseil Communautaire du 27 juin 2017. L'ERBM vise à redonner de l'énergie au territoire afin d'en faire un territoire d'excellence de la transition énergétique, à redonner du mouvement au territoire, à redonner de la fierté aux habitants et métamorphoser leur cadre de vie ainsi qu'à réparer le passé en confortant la responsabilité et la solidarité des acteurs du territoire. Les objectifs et la stratégie développés par l'ERBM convergent avec le Projet de Territoire de la C.A.L.L.

Conformément aux objectifs de la C.A.L.L. d'accompagner opérationnellement la mise en œuvre de l'ERBM sur son territoire, une « Mission ERBM » sera mise en place au sein de la Direction Générale des Services Techniques au sein de laquelle il est proposé :

- la création, à partir du 26 avril 2019, d'un emploi à temps complet de Chargé(e) de mission ERBM.

Doté(e) d'une très bonne connaissance des collectivités territoriales, d'une très bonne maîtrise des enjeux et des procédures liées au renouvellement urbain et d'une expérience significative en gestion de projets complexes dans un contexte multi-partenarial, le/la chef(fe) de projet ERBM sera notamment en charge d'assurer la coordination et le pilotage de l'ERBM à l'échelle de la C.A.L.L. en animant la dimension transversale des opérations avec les services compétents de l'agglomération, des villes, les partenaires locaux, les bailleurs, la DIRBM, les services de l'Etat et les signataires de l'Engagement dans une dynamique de projet. Un diplôme de niveau BAC +5 dans le domaine de l'aménagement, de l'urbanisme ou de la politique de la ville ou une expérience confirmée dans ces domaines de compétences est requis.

Le/la chargé(e) de mission ERBM viendra en appui du/ de la chef(fe) de projet pour le pilotage global du projet et sera principalement en charge du pilotage des études urbaines des cités minières priorisées pour 2018-2020 ainsi que du pilotage des futures études urbaines pour les cités minières qui seront priorisées pour la période 2021-2028. Un diplôme de niveau BAC+ 5 dans le domaine de l'aménagement ou de l'urbanisme est requis.

Vu l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier signé le 7 mars 2017,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 27 juin 2017,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 20 février 2018,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 5 octobre 2018,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide la création de l'emploi de chargé(e) de mission ERBM, compte-tenu des besoins de la Direction Générales des Services Techniques, dans les conditions suivantes :

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D021-DE

Cet emploi, à temps plein et d'une durée de trois ans, pourra être pourvu par un contractuel de catégorie A dès que possible. L'agent sera rémunéré sur la grille indiciaire du grade des ingénieurs territoriaux, auquel s'ajoutera le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

Le montant des dépenses sera prélevé au budget.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D022-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **61 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 61
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 21
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D022-DE

C250419_D022

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

****

Recrutement d'un juriste expert projets complexes

Le Président informe l'Assemblée,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, il appartient aux organes délibérants de chaque collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

La Communauté d'Agglomération Lens-Liévin exerce des compétences qui sont à la fois stratégiques et structurantes pour le territoire et qui impactent directement ses habitants (gestion de l'eau potable et de l'assainissement, collecte, élimination et valorisation des déchets, gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tourisme, outre la gestion d'un port fluvial et d'un aérodrome, ou encore équilibre social de l'habitat…). Dans un contexte d'optimisation des ressources, le juriste expert est un interlocuteur privilégié des décideurs, des services opérationnels et des services supports. Il est également en contact direct avec les acteurs du territoire (communes membres, syndicats intercommunaux, délégataires de service public…).

A ce titre, il est proposé de créer le poste de :

« juriste expert-projets complexes» qui aura pour fonction, sous l'autorité de la Directrice juridique, et en lien étroit avec les services supports et opérationnels, de mettre son expertise juridique à disposition de la collectivité ; il participera à l'expression des besoins et à la détermination du montage juridique le plus approprié à mettre en œuvre; il accompagnera également les services dans le cadre des procédures impliquant des phases de négociation et ou de contentieux.

Un diplôme de niveau Bac + 5 minimum (gestion, droit, administration, économie, …) et/ou expérience en conduite de projet et gestion de marché en collectivité ou en achat public est requis.

Le traitement sera calculé par référence à la grille indiciaire des cadres d'emploi des attachés territoriaux, auquel s'ajoutera le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire ou un agent contractuel.

Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de recruter un juriste expert-projets complexes dans les conditions sus-énoncées.

Le montant des dépenses sera prélevé au budget.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D023-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **61 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 61
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 21
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D023-DE

C250419_D023

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

****

Ingénierie de projet NPRU : poste de chef de projet coordination sociale

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) sur le territoire de Lens-Liévin concerne respectivement la cité du 12-14 de Lens au titre du NPRU d'intérêt national et les quartiers République/Cité du 4 d'Avion et Vent de Bise/Lebas de Liévin au titre du NPRU d'intérêt régional.

La C.A.L.L., porteur de projet, pilote et coordonne le projet de renouvellement urbain du territoire, elle est garante de la qualité du projet et d'une mise en œuvre efficiente de la convention qui sera contractualisée avec l'ANRU.

A cet effet, il est essentiel que l'ingénierie de projet repose sur une équipe pluridisciplinaire dimensionnée pour assurée les différentes fonctions dévolues au rôle du chef de file qu'est l'EPCI. A ce titre, le Comité d'engagement de l'ANRU a alloué des subventions pour le financement de 3 postes au niveau de la CALL sur la base du forfait directeur de projet. Le service NPRU est structuré comme suit : une directrice de projet, et deux chefs de projets sur les thématiques coordination sociale et habitat, assistées d'une référente administrative et financière.

En déclinaison de cette organisation il est proposé la création, à partir du 24 avril 2019, d'un emploi à temps complet de Chef(fe) de projet coordination sociale.

Le poste est prévu sur un cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, le domaine de compétence attendue portant sur les politiques publiques de renouvellement urbain, cohésion sociale, et l'ingénierie sociale des projets.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve la création d'un emploi de chef(fe) de projet coordination sociale.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D024-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **61 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 61
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 21
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D024-DE

C250419_D024

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

****

Recrutement d'un coordinateur Local de santé

Le Président informe l'Assemblée,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, il appartient aux organes délibérants de chaque collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

La situation sanitaire de la population du territoire de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin fait état d'indicateurs dégradés en matière de santé.

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin est signataire d'un Contrat Local de Santé à l'échelle des deux communautés d'agglomération de Lens-Liévin et Hénin-Carvin.

Afin d'accompagner le territoire, l'Agence Régionale de Santé a souhaité signer avec la CALL une charte partenariale préalable à la signature du Contrat Local de Santé. Celle-ci permet d'acter l'engagement de la CALL et de l'ARS dans un travail partagé visant la construction du Contrat Local de santé.

Suite à la délibération , prise en Conseil communautaire du 18 décembre 2018 et actant la signature de la charte partenariale préalable à la signature du contrat local de santé, il est aujourd'hui proposé la création d'un poste de Coordinateur local de santé qui sera chargé, en lien avec la collectivité ainsi que la direction territoriale de l'ARS, de conduire l'écriture du futur contrat local de santé sur la base des orientations définies par la Charte d'engagement, en fédérant et coordonnant les signataires et les partenaires dans le respect du calendrier fixé. Il impulsera et coordonnera la dynamique autour du contrat local de santé sur le territoire et les collectivités signataires du contrat local de santé.

Les missions principales du candidat recruté seront les suivantes :

- Coordonner le contrat local de santé dans la durée, coordonner les acteurs autour de l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation.
- Animer les instances de gouvernance du contrat local de santé (comité de pilotage, comité technique) et organiser les groupes de travail.
- Veiller à la cohérence des actions au niveau local avec les autres démarches territoriales et à l'articulation avec les dispositifs ASV, CLSM.
- Assurer le suivi des actions du contrat local de santé, contribuer à leur instruction et suivre leur financement.
- Favoriser la communication autour de la démarche et des actions du contrat local de santé
- Soutenir et développer les partenariats au niveau local, identifier et mobiliser les acteurs locaux, participer aux réunions des partenaires.
- Susciter et encourager la participation des habitants.
- Représenter les différentes parties signataires.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la filière administrative du cadre d'emploi des attachés territoriaux. Le traitement sera calculé par référence à la grille indiciaire des cadres d'emploi des attachés territoriaux, auquel s'ajoutera le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions pourront être exercées par un contractuel relevant de la catégorie A dans les conditions fixées à l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 (besoin du service). Il devra justifier d'un diplôme ou d'un niveau de formation Bac + 3 minimum (santé publique, sciences humaines, gestion de projet…), et d'une formation et/ou expérience confirmée dans le champ de la santé publique, Géographie de la santé et/ou Politique de la ville, ainsi que d'une expérience dans la gestion de projet.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D024-DE

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de recruter un coordinateur local de santé chargé de mettre en œuvre le contrat local de santé dans les conditions sus-énoncées,

Précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur le budget général.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D025-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **61 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 61
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 21
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D025-DE

C250419_D025

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

****

Recrutement d'un énergéticien bâtiment, exploitation fluides, performance énergétique, énergies renouvelables et de récupération

La CALL est engagée dans une stratégie de transition énergétique de son territoire à la fois dans un objectif de développement économique, création d'activité et attractivité du territoire, d'économies budgétaires et d'énergie, et d'atteinte des objectifs de lutte contre le changement climatique et de troisième révolution industrielle.

A ce titre, la collectivité entend réduire sa dépendance aux énergies fossiles ainsi que celle du territoire dans son ensemble et déployer des sources locales de production et de consommation d'énergies renouvelables.

Elle souhaite pour cela identifier les actions possibles, transformer les pratiques et manières de faire de la collectivité et de ses partenaires : communes, milieux économiques et autres, identifier les sources d'économie et de production et les outiller, les mettre en œuvre.

Il est donc proposé, dans le cadre des engagements pris par la CALL en matière de transition énergétique, de créer un poste d'énergéticien.

Relevant du chef de bureau entretien bâtiment, voirie, espaces verts et parc automobile au sein de la direction Maîtrise d'ouvrage, l'ingénieur énergéticien s'inscrit dans un engagement fort de l'agglomération en matière de transition énergétique, sur ses propres compétences mais aussi avec ses partenaires et notamment dans le cadre de la mutualisation avec les communes qui la composent. Il vient aussi s'inscrire dans la dynamique forte impulsée en matière énergétique par l'ERBM et dans les ambitions de la CALL en matière de grands investissements.

L'ingénieur énergéticien sera de ce fait en relation étroite avec d'autres services de la CALL (TRI, ERBM, Sport et culture, mutualisation…). Il assurera ainsi les missions de suivi énergétique du patrimoine de la CALL, de suivi de l'exploitation-optimisation des performances énergétiques du patrimoine de la CALL et de ses communes, de l'accompagnement de l'instruction des aspects énergétiques des projets ERBM financés par la CALL ainsi que du déploiement de projets d'EnR&R sur le territoire.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A ou B de la filière technique, du cadre d'emploi des ingénieurs, techniciens supérieurs ou techniciens territoriaux.

En cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, cette fonction pourra être exercée par un agent contractuel relevant de la catégorie A ou B, dans les conditions fixées à l'article3-3 de la Loi du 26 janvier 1984 (besoin du service), il devra justifier dans ce cas d'un d'un diplôme de formation supérieure, Science, technologie du bâtiment, énergétique, thermique, énergie, ou génie climatique.

Par ailleurs, il devra maîtriser les techniques en génie climatique et énergétique,

- les principes de la gestion technique des bâtiments,
- la réglementation en matière d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, de transition énergétique, de qualité de l'air et de l'eau, d'ERP, d'hygiène et sécurité, de fourniture d'énergie et de libéralisation des marchés d'énergie,
- la méthodologie de conduite de projet et des techniques d'audit,
- les outils informatiques (bureautique) et logiciels métiers (gestion des fluides…),
- et disposer d'une bonne connaissance et maîtrise des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), la réglementation et la mise en œuvre des procédures de commande publique.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D025-DE

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de recruter un énergéticien dans les conditions sus-énoncées.

Précise que les crédits nécessaires seront prélevés au budget général.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D026-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **61 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 61
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 21
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D026-DE

C250419_D026

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

****

Rétrocession des aides FIPHFP en faveur des agents communautaires

Le Président informe le conseil communautaire que la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation à la citoyenneté des personnes handicapées, a inséré un article 35 Bis à la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, assujettissant les collectivités territoriales à l'obligation d'emploi des personnes handicapées.

Dans ce cadre, les employeurs ont l'obligation de procéder à la déclaration annuelle au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées (FIPHFP), dépendant de l'AGEFIPH pour le secteur privé.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu le décret n°2006-501 du 3 mai 2006 modifié relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,

Considérant que ce fonds prévoit le versement d'une série d'aides financières aux employeurs publics au titre des actions menées en faveur des personnes handicapées, comme l'amélioration des conditions de vie des travailleurs handicapés qu'ils emploient, ou encore les adaptations des postes de travail destinées à maintenir dans leur emploi les agents reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions, dans les conditions réglementaires applicables à chaque fonction publique.

Considérant qu'en fonction de la nature de l'action, l'employeur peut s'avérer être le bénéficiaire du versement de l'aide alors que l'effort d'adaptation est supporté financièrement par l'agent.

Dans ce contexte, il convient de prévoir un mécanisme de rétrocession à l'agent de l'aide perçue par la collectivité.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide d'autoriser le Président de la Communauté d'agglomération à effectuer la rétrocession en faveur de l'agent, des aides perçues du FIPHFP, dans le cadre des actions menées en faveur des personnels handicapés, lorsque le bénéficiaire justifie de la charge du coût de la dépense.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D027-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **61 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 61
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 21
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D027-DE

C250419_D027

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

****

Mise à disposition de véhicules aux agents territoriaux

Le Président informe l'Assemblée que l'article 34 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique et l'article L5211-13-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient que l'organe délibérant d'un EPCI fixe désormais chaque année les conditions de mise à disposition d'un véhicule à ses membres ou à ses agents lorsque l'exercice de leurs fonctions le justifie.

Considérant d'une part la nécessité absolue d'utiliser un véhicule de façon permanente au regard de l'importance des missions de certains personnels de Direction, d'autre part, de la nécessité de disposer d'un véhicule en raison des contraintes de déplacements fréquents liés au postes de certains fonctionnaires, responsables de services et enfin au regard de la nécessité pour les autres agents de se déplacer de façon occasionnelle en fonction des missions confiées.

Dans ce contexte, les obligations des Directeur Général des Services, Directeur Général des Services Techniques et Directeur de Cabinet justifient l'octroi d'un véhicule de fonction. Certains responsables de service dès lors qu'ils seront amenés à se déplacer plusieurs fois par semaine dans le cadre de leurs missions peuvent se voir attribuer un véhicule de service dont l'utilisation est régie par convention et les autres catégories d'agents pourront disposer occasionnellement et sur présentation d'un ordre de mission d'un véhicule de service dont l'usage sera régi par une charte d'utilisation.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide d'allouer, pour une nouvelle durée d'un an :

- un véhicule de fonction au Directeur Général des Services, Directeur Général des Services Techniques et au Collaborateur de Cabinet,
- un véhicule de service aux Directeurs et Chefs de services dont les missions s'accompagnent de contraintes de déplacements fréquents,
- la mise à disposition à la demande en fonction des besoins et sur autorisation par ordre de mission d'un véhicule de service aux autres catégories de personnel.

Décide d'autoriser le Président de la Communauté d'agglomération à arrêter la liste des bénéficiaires et à passer avec eux les conventions individuelles d'utilisation du véhicule.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D028-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **61 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 61
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 21
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D028-DE

C250419_D028

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

****

Schéma de mutualisation
Service mutualisé d'instruction des actes d'urbanisme
Modification de la convention cadre et ses annexes

L'État a mis fin le 1er juillet 2015 à la mission d'assistance technique à l'instruction des autorisations du droit des sols qu'il exerçait à titre gracieux pour les communes de moins de 10 000 habitants appartenant à un EPCI de 10 000 habitants et plus.

Afin d'assurer une continuité de service aux pétitionnaires, de développer la solidarité sur le territoire communautaire, de rationaliser le service public, il a été proposé de créer un service commun chargé de l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS), approuvé par délibération en date du 1er Juin 2015.

Une convention-cadre précise le champ d'application, les modalités d'organisation matérielles et financières, les responsabilités et les modalités d'intervention dans le cas de contentieux et/ou recours.

Après près de 4 ans de fonctionnement, pour tenir compte des attentes des communes et des réflexions et propositions menées et formulées notamment au sein des comités de suivi, il est proposé de modifier la convention-cadre et ses annexes sur deux aspects :

- Tarifs : dans une logique de solidarité, en instaurant une cotisation forfaitaire annuelle tenant compte du nombre d'habitants pour chacune des communes membres permettant également la baisse de la facturation des actes ;

- Périmètre d'intervention : en supprimant l'obligation de transmission de tous les actes par les communes tout en veillant à ne pas remettre en cause les équilibres financiers du service ADS.

Une réflexion sera menée également ultérieurement pour permettre aux communes de plus de 10 000 habitants de bénéficier ponctuellement de prestations ADS selon des modalités qu'il y aura lieu de définir, en particulier des moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une telle disposition.

Vu l'article L5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant la création des services communs non liés à une compétence transférée,

Vu l'article L422-1 et L410-1 du Code de l'Urbanisme, définissant le Maire comme l'autorité compétente pour délivrer les permis de construire, d'aménager ou de démolir, les déclarations préalables et les certificats d'urbanisme,

Vu l'article L422-8 du Code de l'Urbanisme supprimant la mise à disposition gratuite des services d'instruction de l'État pour toutes communes compétentes appartenant à des EPCI de 10 000 habitants et plus dotées sur son territoire d'un document d'urbanisme,

Vu l'article R423-15 du Code de l'Urbanisme autorisant la commune à confier par convention-cadre l'instruction de tout ou partie des dossiers de demande des autorisations du droit des sols à une liste fermée de services,

Vu la délibération du 1er juin 2015 du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin portant création d'un service commun d'instruction des autorisations du droit des sols et actant la convention-cadre régissant les principes de fonctionnement du service entre chaque commune souhaitant l'intégrer et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin,

Vu la délibération du 27 juin 2017 du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin approuvant les modifications partielles apportées à la convention-cadre,

Vu les propositions des Comités de suivi du service mutualisé ADS en date des 12 avril 2018, 20 septembre 2018 et 26 mars 2019,

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D028-DE

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve les modifications de la convention-cadre et ses annexes jointes qui fixent les règles régissant le fonctionnement du service mutualisé ADS entre chaque commune souhaitant l'adhésion et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin pour l'instruction des demandes d'autorisations et actes d'application du droit des sols.

Dit que la convention-cadre telle que modifiée sera applicable à compter du 1er Juillet 2019.

Autorise le Président à signer la convention-cadre à intervenir jointe en annexe ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Autorise le Président à émettre tout titre ou mandat relatif à ce dossier ainsi qu'à la convention-cadre.

Précise les crédits nécessaires sont ouverts au budget général de l'exercice en cours en dépenses, ligne de crédit 1694 et en recettes, ligne de crédit 8808.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D029-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **61 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 61
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 21
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D029-DE

C250419_D029

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

****

Remplacement d'un représentant à divers organismes

Suite à la démission de M. Bernard OGIEZ, il y a lieu de procéder à son remplacement dans divers organismes pour lesquels il représentait la collectivité.

Structures concernées :
- Syndicat Mixte des Transports en Commun : en qualité d'un délégué titulaire,
- Syndicat Mixte SIZIAF : en qualité d'un délégué,
- Association "Eau Artois" : en qualité d'un représentant,
- Commission "transport - Mobilité Intermodalité (avec Hénin-Carvin) : en qualité d'un représentant,
- Commission territoriale des VNF de la Région Nord/Pas-de-Calais : en qualité d'un représentant.

Après un vote,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Désigne les représentants aux structures suivantes :

Organismes	Nbre de représentants	Prénoms - Noms
Syndicat Mixte des Transports en Commun	**7 titulaires**	- Monsieur Laurent DUPORGE - Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES - Monsieur Alain LHERBIER - Madame Donata HOCHART - Monsieur Daniel KRUSZKA - Monsieur Jean-Luc DAUCHY - Monsieur Yvon LEJEUNE
	7 suppléants	*- Madame Laurence DEPOORTER* *- Monsieur Jean HERMAND* *- Madame Naceira VINCENT* *- Madame Samia GACI* *- Monsieur Sylvain ROBERT* *- Monsieur Alain LHOEZ* *- Monsieur Pierre SENECHAL*

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D029-DE

Organismes	Nbre de représentants	Prénoms - Noms
Syndicat Mixte SIZIAF (les représentants de la CALL étaient choisis parmi les délégués des 7 communes membres)	**21 délégués**	- Monsieur André KUCHCINSKI - Monsieur Philippe DALLE - Monsieur Jean-François CARON - Monsieur Claude BASSEZ - Madame Christine STIEVENARD - Madame Monique ZARABSKI - Monsieur Césaire BRANCHU - Madame Cathy WASYLIKOW - Monsieur Nicolas FRANCKE - Monsieur Alain LHOEZ - Monsieur Didier HIEL - Monsieur Paul DRON - Madame Sylvie TAPELLA - Monsieur Sébastien OGEZ - Madame Maryse LOUP - Monsieur Nicolas BAYS - Monsieur Alain HOUILLIEZ - Monsieur Frédéric ENDERS - Monsieur Alain DEBUISSON - Monsieur Laurent DUPORGE - Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK
Association "Eau Artois"	**20 représentants**	- Le Président de la CALL - Madame Naceira VINCENT - Monsieur Thierry DAUBRESSE - Monsieur Jean-Pierre BLANCART - Monsieur Alain LHOEZ - Monsieur Alain ROGER - Monsieur Alain BAVAY - Monsieur André KUCHCINSKI - Monsieur Alain LHERBIER - Monsieur Jean-François CARON - Monsieur Edmond GOGUILLON - Madame Mina OUBALAAID - Monsieur Alain DUBREUCQ - Monsieur Nicolas BAYS - Monsieur Bertrand NAGLIK - Monsieur Didier HIEL - Monsieur Dominique ROBILLART - Monsieur Pierre SENECHAL - Madame Catherine BECART - Monsieur Jacques LARIVIERE

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D029-DE

Organismes	Nbre de représentants	Prénoms - Noms
Commission "transport - Mobilité Intermodalité (avec Hénin-Carvin)	**15 membres de chacune des Communautés**	- Monsieur Laurent DUPORGE - Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES - Monsieur François LEMAIRE - Monsieur Jean HERMAND - Monsieur Alain LHOEZ - Monsieur Jean-Luc DAUCHY - Madame Christine STIEVENARD - Monsieur Alain LHERBIER - Madame Donata HOCHART - Madame Naceira VINCENT - Madame Samia GACI - Madame Cécile BOURDON - Monsieur Daniel KRUSZKA - Monsieur Dominique ROBILLART - Monsieur Justin CLAIRET
Commission territoriale des VNF de la Région Nord/Pas-de-Calais	**1 représentant**	- Monsieur Alain ROGER

Les listes des représentants des structures sont ainsi modifiées.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D030-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **61 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 61
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 21
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D030-DE

C250419_D030

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

****

Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Selon l'article 1609 nonies C IV du Code Général des Impôts, «est créée entre l'établissement public de coopération intercommunale et les communes membres une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges. Cette commission est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers. Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant»,

La CLECT a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et EPCI ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique (FPU). Elle se réunit dès lors qu'une compétence est transférée et est mobilisée à chaque nouveau transfert de charge, quelque soit son montant.

Il est rappelé que par délibération du 25 janvier 2000, le Conseil a créé la CLECT et a fixé la répartition à un délégué par commune. Par ailleurs, la dernière composition date du 17 novembre 2014. Compte tenu des décès intervenus depuis et des démissions, il convient de procéder à sa mise à jour en désignant les représentants qui y siégeront. Etant précisé que la CLECT élit son Président et un Vice-Président parmi ses membres.

La loi ne prévoit pas de modalités spécifiques concernant la désignation des membres de la CLECT et n'aborde pas non plus la question de la répartition des sièges au sein de la commission entre les communes membres. Il revient à l'organe délibérant de définir à la majorité des deux tiers la composition de la CLECT, celle-ci devant obligatoirement comporter au moins un représentant de chaque conseil municipal.

Dans un souci de cohérence, il est proposé de reprendre la procédure de désignation retenue en novembre 2014.

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies C,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 25 janvier 2000 portant création de la CLECT,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées comme suit :

TITULAIRES

ABLAIN-SAINT-NAZAIRE	Dominique ROBILLART
ACHEVILLE	Philippe LA GRANGE
AIX-NOULETTE	Alain LEFEBVRE
ANGRES	Maryse COUPIN
ANNAY-SOUS-LENS	Yves TERLAT
AVION	Jean-Marc TELLIER
BENIFONTAINE	Jacques JAKUBOSZCZAK
BILLY-MONTIGNY	Bruno TRONI
BOUVIGNY-BOYEFFLES	Maurice VISEUX
BULLY-LES-MINES	François LEMAIRE
CARENCY	Justin CLAIRET
ELEU-DIT-LEAUWETTE	Alain BAVAY
ESTEVELLES	Alain SZABO
FOUQUIERES-LEZ-LENS	Donata HOCHART
GIVENCHY-EN-GOHELLE	Pierre SENECHAL
GOUY-SERVINS	Alain LHERBIER
GRENAY	Christian CHAMPIRE
HARNES	Philippe DUQUESNOY
HULLUCH	André KUCHCINSKI
LENS	Sylvain ROBERT
LIEVIN	Laurent DUPORGE

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D030-DE

LOISON-SOUS-LENS	Daniel KRUSZKA
LOOS-EN-GOHELLE	Jean-François CARON
MAZINGARBE	Laurent POISSANT
MERICOURT	Bernard BAUDE
MEURCHIN	Daniel TOP
NOYELLES-SOUS-LENS	Alain ROGER
PONT-A-VENDIN	Nicolas FRANCKE
SAINS-EN-GOHELLE	Alain DUBREUCQ
SALLAUMINES	Christian PEDOWSKI
SERVINS	Patrice DELALEU
SOUCHEZ	Jean-Marie ALEXANDRE
VENDIN -LE-VIEIL	Didier HIEL
VILLERS-AU-BOIS	Jean-Pierre BLANCART
VIMY	Jacques LARIVIERE
WINGLES	Maryse LOUP

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D031-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq avril à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 1er et 18 avril 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président, **61 délégués étaient présents et 14 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 61
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 14
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LEFEBVRE à Madame Christine ROSZAK, Madame Rose-May SCHIAVON à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Jeanne HOUZIAUX à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Martine GERMA à Madame Françoise HAUTECOEUR, Madame Mina OUBALAAID à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Samia GACI à Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Rose-Marie JULLIARD à Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ

Absent(s) excusé(s) : 21
Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D031-DE

C25042019-D31

Motion relative à la crise des urgences au Centre Hospitalier de Lens présentée par la commission santé rassemblant des élus du Groupe Socialiste, Verts et Apparentés, des élus du Groupe Républicain et des élus du Groupe Communiste de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN

NOUS NE VOULONS TOUJOURS PAS D'UNE CRISE SANITAIRE

A plusieurs reprises, au sein de cette assemblée, les élus de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin ont tenu à faire part de leurs inquiétudes et colères sur les questions liées à la santé sur notre territoire.

En effet, les indicateurs de santé montrent une triste réalité : nous sommes **le** territoire le-plus mal loti sur le plan sanitaire. L'environnement, les comportements humains et la fragilité économique sont autant de facteurs qui confirment cet état de fait. L'écart par rapport aux références nationales nécessite que nous nous mobilisions de manière active et donc investir sur la santé, et **nous le faisons**.

La mortalité sur l'ensemble de la population du territoire de l'agglomération de Lens-Liévin dépasse de 38% la mortalité moyenne française. Ainsi, l'excès annuel de mortalité sur notre territoire est de 635 décès par an. Cette situation n'a jamais été traitée, ni prise en compte par l'Etat. Si aucune action forte n'est envisagée, le surcroît de mortalité atteindra 42% en 2020 et 46% en 2025.

A ce jour, nous déplorons l'absence de mesures concrètes et répondant aux inquiétudes légitimes des habitants qui subissent de jour en jour les difficultés rencontrées en matière d'offre de santé de proximité, même si l'engagement de la communauté d'agglomération aux côtés de l'ARS pour la structuration d'un Contrat Local de Santé pourra apporter à terme quelques solutions.

Pire encore, un reportage au journal télévisé de 20h sur France 2 a de nouveau mis en exergue le désastre sanitaire de notre territoire en ciblant la situation explosive des urgences du Centre Hospitalier de Lens. Une image déplorable de notre territoire qui aurait pu être évitée.

En effet, lors de la visite sur le territoire de Lens-Liévin le 9 novembre dernier de la Ministre de la Santé et des Solidarités, *Mme Agnès BUZYN*, les membres de la commission santé de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin ont souhaité l'alerter sur la disparition d'une équipe de SMUR indispensable à notre territoire.

Nous avons ensemble évoqué les moyens légaux, organisationnels et financiers de respecter l'injonction faite par l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France de rouvrir cette deuxième équipe de SMUR.

Mme BUZYN avait alors proposé de travailler conjointement avec l'ARS sur les bases de l'article 51 du PLFSS2018, qui permet des projets innovants utiles à la santé des habitants.

Les expériences de paramédicalisation des secours fonctionnent chez les sapeurs-pompiers et ont déjà été expérimentées dans d'autres SMUR de France, sans soulever de problèmes particuliers. Tel est le cas à Mulhouse ou à Toulon.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 062-246200364-20190425-C250419_D031-DE

Malgré cela, cette décision n'a pas été suivie d'effets accentuant donc la crise sociale et sanitaire touchant aussi bien le personnel médical et paramédical que sa population. A terme, c'est la disparition pure et simple du SMUR de Lens et donc la classification en zone blanche d'un territoire déjà fortement « sinistré » en matière d'offre de soins.

Nous savons pertinemment que le débat ne réside pas entre un SMUR médicalisé et un SMUR paramédicalisé. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Ce sont près de 1500 carences de SMUR par an sur notre secteur que nous pourrions ainsi partiellement éviter. C'est aussi l'occasion d'améliorer sensiblement des conditions de travail particulièrement pénibles pour les médecins des urgences/SMUR de Lens et d'augmenter ainsi les chances de recrutement médical.

Compte tenu de la pénurie médicale qui ne pourra être résorbée dans les prochaines années, l'immobilisme est une impasse dangereuse pour les habitants.

Nous regrettons à nouveau que les engagements pris et les moyens d'aboutir au seul projet réaliste pour rouvrir cette deuxième équipe de SMUR Lensoise ne soient respectés.

A l'époque, nous avions sensibilisé la Ministre sur le fait que les équipes du terrain sont prêtes, les protocoles et l'organisation sont construits, l'opérationnalité ne tient plus qu'au respect d'une seule volonté politique.

La mise en exergue d'une crise des urgences accentue la partie visible de l'iceberg d'un malaise qui grandit sournoisement et qui pourrait faute d'actions concrètes et de décisions lourdes conforter la crise sanitaire sans précédent que subit notre territoire.

Nous ne pouvons le tolérer !

Considérant qu'il est de notre responsabilité d'élus d'alerter l'opinion publique et d'agir et ce en dépit du fait que la Communauté d'Agglomération ne soit pas compétente en matière de santé et qu'elle n'a aucun pouvoir de décision.

Les élus du Groupe Socialiste, Verts et Apparentés ; du Groupe Républicain ; et du Groupe Communiste de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN, à l'unanimité, exigent que soit prises en compte les propositions émises par les membres de la commission santé et invitent le Gouvernement à prendre des mesures fortes pour apporter les corrections indispensables à cette crise qui n'a que trop duré.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Communauté d'Agglomération de LENS-LIÉVIN
Le Président,

Sylvain ROBERT.